

A.G.E.V. SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 1 rue Charles Messier
49300 CHOLET
910 524 164 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 84 984,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	84 984,26 euros
A la réserve légale	4 249,21 euros

Solde	80 735,05 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves	
Sur le compte « autres réserves »	19 264,95 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 8,33 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} décembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





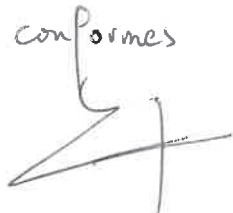
SARL A.G.E.V. Services

États financiers

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Holding
1 Rue CHARLES MESSIER , 49300, CHOLET
SIREN : 910524164

comptes certifiés
conformes



comptes certifiés
conformes



 **bakertilly**

Sommaire

0. 1. Attestation de présentation des comptes	p. 3
1. États financiers	p. 4
1. 1. Bilan actif	p. 5
1. 2. Bilan passif	p. 6
1. 3. Compte de résultat	p. 7
2. Annexe	p. 9
2. 1. Règles et méthodes comptables	p. 10
2. 2. Notes relatives aux postes du bilan	p. 12
2. 3. Notes relatives au compte de résultat	p. 18
2. 4. Autres informations	p. 19
3. Détail du Bilan	p. 20
4. Détail du Compte de Résultat	p. 24
5. Soldes intermédiaires de gestion	p. 28
6. Documents Fiscaux	p. 30
6. 1. Liasse fiscale	p. 31

Bilan actif

	31/08/2025 (12 mois)		31/08/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 576,00	- 228,56	1 347,44	
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	1 267 500,00		1 267 500,00	1 267 500,00
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 530,00		1 530,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 270 606,00	- 228,56	1 270 377,44	1 267 500,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	875,20		875,20	3 572,00
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	55 208,94		55 208,94	131 390,40
<i>Autres créances (3)</i>	102 417,43		102 417,43	46 001,00
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	141 770,01		141 770,01	50 915,90
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	3 715,98		3 715,98	2 120,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	303 987,56		303 987,56	234 000,15
<i>Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 574 593,56	- 228,56	1 574 365,00	1 501 500,15

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/08/2025 (12 mois)	31/08/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 200 000,00	1 200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 911,01	10 429,86
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	57 309,23	98 167,46
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	84 984,26	9 622,92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 353 204,50	1 318 220,24
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	39 312,56	48 924,92
Emprunts et dettes financières diverses (3)		14 334,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 648,94	12 439,42
Dettes fiscales et sociales	109 211,80	74 473,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 987,20	33 108,00
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	221 160,50	183 279,91
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 574 365,00	1 501 500,15
(1) Dont à moins d'un an	191 545,85	143 967,35
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/08/2025 (12 mois)	31/08/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises		407,50	- 407,50	- 100,00
Production vendue - biens				
Production vendue - services	512 858,50	379 830,00	133 028,50	35,02
Chiffre d'affaires net	512 858,50	380 237,50	132 621,00	34,88
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	22 963,95	11 119,00	11 844,95	106,53
Autres produits	27,64	27,24	0,40	1,47
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	535 850,09	391 383,74	144 466,35	36,91
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		407,50	- 407,50	- 100,00
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	164 501,45	73 330,28	91 171,17	124,33
Impôts, taxes et versements assimilés	1 760,67	923,78	836,89	90,59
Salaires et traitements	374 430,30	292 513,61	81 916,69	28,00
Charges sociales	19 815,32	14 567,98	5 247,34	36,02
Dotations aux amortissements sur immobilisations	228,56		228,56	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	13,21	1,44	11,77	817,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	560 749,51	381 744,59	179 004,92	46,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 24 899,42	9 639,15	- 34 538,57	- 358,32
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	102 370,58		102 370,58	
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	102 370,58		102 370,58	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	439,90	520,23	- 80,33	- 15,44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	439,90	520,23	- 80,33	- 15,44
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	101 930,68	- 520,23	102 450,91	- 19 693,39
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	77 031,26	9 118,92	67 912,34	744,74

31/08/2025 (12 mois)	31/08/2024 (12 mois)	Variation	
Total	Total	Euros	%

PRODUITS EXCEPTIONNELS*Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)**Produits exceptionnels sur opérations en capital**Reprises sur provisions et transferts de charges***TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)****CHARGES EXCEPTIONNELLES***Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)**Charges exceptionnelles sur opérations en capital**Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions***TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)****RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)***Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)**Impôts sur les bénéfices (X)***TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****RESULTAT DE L'EXERCICE**

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS							
INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS			1 576,00			1 576,00	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales							
agencements divers							
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles			1 576,00			1 576,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 267 500,00		1 530,00			1 269 030,00	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 267 500,00					1 267 500,00	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières			1 530,00			1 530,00	
Total	1 267 500,00		3 106,00			1 270 606,00	

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et le résultat)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
-Filiales (détenues à + 50%)				
SAS A.G.E.V SOLUTIONS	20 000	681 364	100	145 755
SAS A.G.E.V EXPERTISES	5 000	43 182	100	6 471

-Participations (détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
-Filiales (détenues à + 50%)					
SAS A.G.E.V SOLUTIONS	1 200 000	1 200 000	25 882		50 000
SAS A.G.E.V EXPERTISES	67 500	67 500	41 631		50 000

-Participations (détenues entre 10 et 50%)

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	1 530,00		1 530,00
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 530,00		1 530,00
ACTIF CIRCULANT	161 342,35	161 342,35	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	55 208,94	55 208,94	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>	12 084,85	12 084,85	
<i>Groupes et associés (1)</i>	90 332,58	90 332,58	
<i>Débiteurs divers</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 715,98	3 715,98	
Total	162 872,35	161 342,35	1 530,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>	55 208,94	104 904,00	- 49 695,06	- 47,37
4181 - Clients Factures à établir	55 208,94	104 904,00	- 49 695,06	- 47,37
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	2 370,58		2 370,58	
4558 - Intérêts courus	2 370,58		2 370,58	
Total	57 579,52	104 904,00	- 47 324,48	- 45,11

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 200 000 € décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré		
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré	9 622,92	
Prélèvement sur les réserves	40 858,23	
Affectations aux réserves légales		481,15
Affectations aux autres réserves		
Dividendes		50 000,00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
Total	50 481,15	50 481,15

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	1 200 000,00					1 200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	10 429,86	481,15				10 911,01
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	98 167,46	- 40 858,23				57 309,23
Report à nouveau						
Autres répartitions						
Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat		50 000,00	50 000,00			
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter						
Résultat de l'exercice	9 622,92	- 9 622,92		84 984,26		84 984,26
Situation nette	1 318 220,24		50 000,00	84 984,26		1 353 204,50
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total des capitaux propres	1 318 220,24		50 000,00	84 984,26		1 353 204,50

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	39 312,56	9 697,91	29 614,65	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	39 312,56	9 697,91	29 614,65	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
DETTES FOURNISSEURS	25 648,94	25 648,94		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	25 648,94	25 648,94		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	109 211,80	109 211,80		
AUTRES DETTES	46 987,20	46 987,20		
<i>Autres dettes</i>	46 987,20	46 987,20		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	221 160,50	191 545,85	29 614,65	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes financières</i>	29 614,65	5 000,00	67 500,00
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>			
<i>Dettes fournisseurs</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	29 614,65	5 000,00	67 500,00

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	1 869,44	2 302,80	- 433,36	- 18,82
4081 - Fournisseurs	1 869,44	2 302,80	- 433,36	- 18,82
<i>Charges à payer - Divers</i>	118 727,49	75 690,28	43 037,21	56,86
4198 - Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	46 987,20	33 108,00	13 879,20	41,92
4282 - Dettes provisionnées pour congés à payer	3 422,80	3 302,00	120,80	3,66
4286 - Autres charges à payer	50 000,00	23 216,00	26 784,00	115,37
4382 - Charges sociales sur congés à payer	1 329,42	1 172,00	157,42	13,43
4386 - Autres charges à payer	16 969,83	14 877,16	2 092,67	14,07
44863 - Formation continue	18,24	15,12	3,12	20,63
Total	120 596,93	77 993,08	42 603,85	54,63

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 715,98		
Total	3 715,98		

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>	55 208,94	104 904,00	- 49 695,06	- 47,37
4181 - Clients Factures à établir	55 208,94	104 904,00	- 49 695,06	- 47,37
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	2 370,58		2 370,58	
4558 - Intérêts courus	2 370,58		2 370,58	
Total	57 579,52	104 904,00	- 47 324,48	- 45,11

Notes relatives au compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2023, la société SAS A.G.E.V SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL A.G.E.V SERVICES, 1 Rue Charles Messier 49300 CHOLET.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale "produits"	-54 863,00 euros
Impôt société de la société mère comme si elle était imposée séparément	48 985,00 euros
Réduction d'impôt mécénat	- 1 410,00 euros
Crédit d'impôt formation dirigeant	- 665,00 euros
TOTAL	- 7 953,00 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	5 000,00
Total	5 000,00

Dont concernant les filiales : 5 000

Autres engagements donnés : Nantissement du fonds de commerce de la SAS A.G.E.V EXPERTISES concernant l'emprunt réalisé au CRCA à hauteur de 5 000 euros.

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.